

**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille dix-sept, le quatre septembre à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

Etaient présents : Mmes et MM. Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrice LAURENT, Michel LABOURDETTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Christian LÉCHIT, Philippe GARCIA, Nadia GRAMMONTIN, Alain BOUCHECAREILH, Michel CAMDESSUS, Aline LANGLES, Francis LAYUS, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard DUCOS, Henri POUSTIS, Michel LAURIO, Louis COSTEDOAT, André CASSOU, Maïthé MIRASSOU, Michel BARBÉ, Jean-Luc MARTIN.

Etaient absents ou excusés : MM. Didier REY, Yves SALANAVE-PÉHÉ.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT – GROUPEMENT DE COMMANDES – TRAVAUX ROUTIERS SUR DIFFERENTES VOIES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ – LOT 2 : TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET RESEAUX DIVERS - AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT AU MARCHE

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 25-I.1° et 67 à 68 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 a été lancée le 24 avril 2017 pour une remise des offres le 3 mai 2017.

L'accord-cadre s'exécute dans le cadre d'un groupement de commandes conformément à l'article 28 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 avec les organismes suivants :

- Lot 1 : communauté de communes de Lacq-Orthez,
- Lot 2 : communauté de communes de Lacq-Orthez, communes de Viellenave-d'Arthez, d'Ozenx-Montestrucq, de Baigts-de-Béarn, Mesplède, Urdès, Sallespisse, Sarpourenx, Castillon-d'Arthez, Lanneplaa, Cescau, Mont.

Le coordonnateur du groupement de commandes est la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Il sera établi pour chaque lot un accord-cadre à bons de commande d'une durée de 4 ans à compter de sa date de notification.

Les prestations sont réparties en 2 lot(s) :

Lot	Désignation	Type d'attribution	Nombre de titulaires	Montant minimum
1	Revêtements routiers en techniques à froid	Mono-attribution	1	300 000 €
2	Travaux d'aménagement de Voirie et de réseaux divers	Multi attribution	4	1 000 000 €

Le lot n° 2, secteur est a été attribué puis notifié à la société Rey-Betbeder le 26 juin 2017 pour un montant HT estimatif de 2 081 635,32 €.

Le présent avenant n° 1 a pour objet l'ajout de prix nouveaux dans le bordereau des prix unitaires du marché initial.

N°	Désignation	Unité	PU HT
8.7	Création d'un mur de soutènement en IPE et rondins de bois	ml	435 €
1.4	Plus value pour AE sitinao	ml	20 €
2.4	Plus value pour P3 sitinao	ml	20 €
2.5	Fourniture et mise en place de dalle 40x40x8 sitinao finition grenaillée	m²	13 €

Les montants minimum du marché restent inchangés.

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- d'**autoriser** son Président à signer l'avenant au lot n° 2 secteur Est.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,


Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 06/09/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 06/09/2017